



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **20**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 juin 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Guillaume GUERRÉ, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h27**

Secrétaire : **Jenny OLLIVIER**

JEUNESSE

DL.18.056 - Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service : « accueil adolescent » en partenariat avec la CAF

Jenny OLLIVIER expose :

Depuis le 01/01/18, suite à des directives de la CNAF, Mik'ados n'est plus considéré comme un accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire classique mais comme un Alsh « accueil adolescent ». C'est pourquoi, une nouvelle convention doit être établie pour cet accueil. La prestation de service Alsh Adolescent est calculée sur la base des heures réalisées.

Après présentation en commission « Vie Scolaire – Éducation populaire – Jeunesse – Environnement – Développement Durable » du 4 juin 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service : « accueil adolescent » en partenariat avec la CAF

Après débats et délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 6 Juillet 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 Juillet 2018

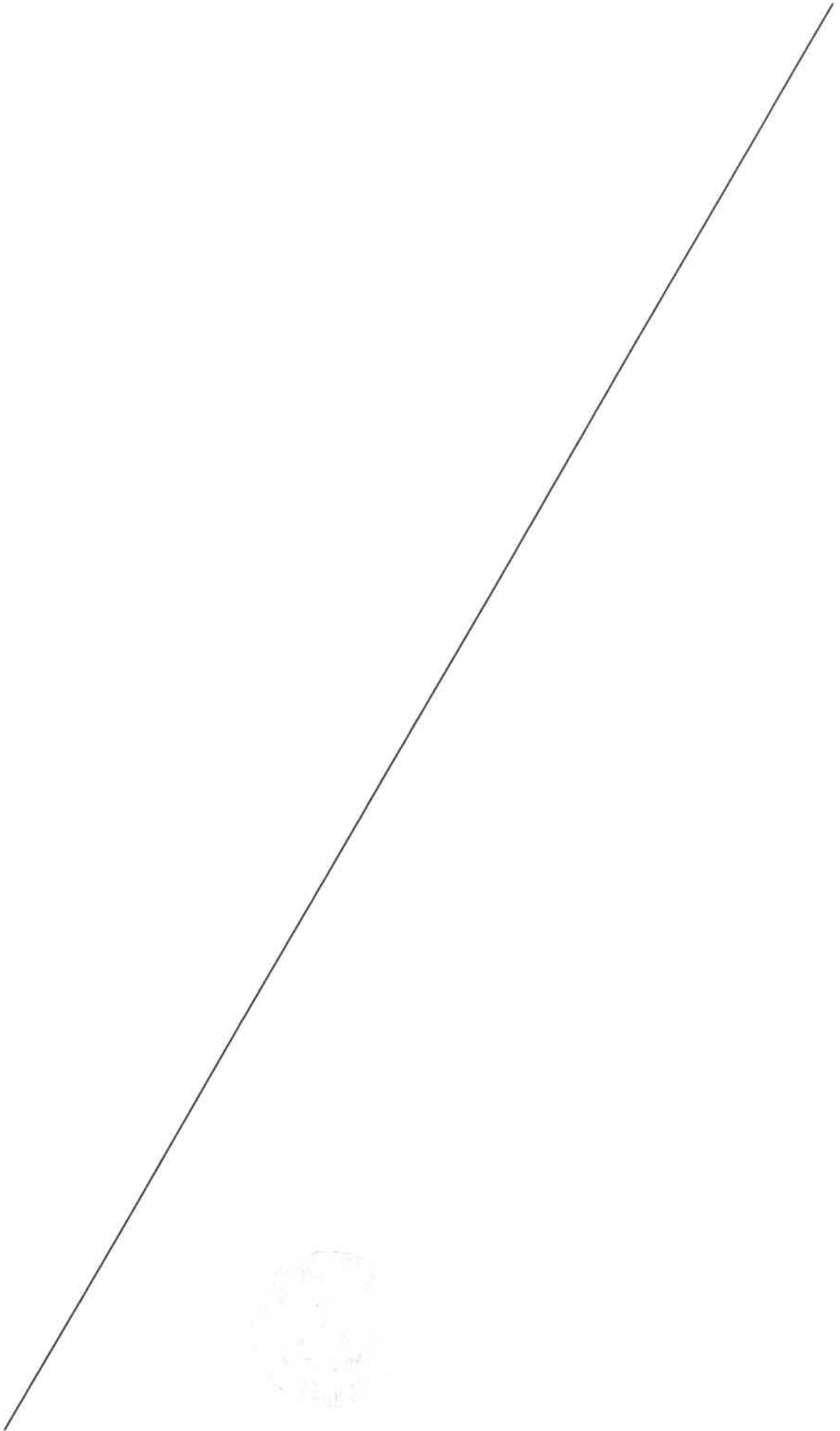
Publication le : 3 Juillet 2018

Notification le : 3 Juillet 2018



Le Maire

Christian DUMAS.



Acte à classer

DL-18-056

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-07-09T10-35-18.00 (MI211750927)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180626-DL-18-056-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service "accueil adolescent" en partenariat avec la CAF

Date de décision : 26/06/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

7.1.5. Tarifs et redevances des services publics - Délibérations et conventions :

Acte :	<u>DL.18.056-JEU-convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service accueil adolescent en partenariat avec la CAF.PDF</u>	Multicanal : Non
--------	---	------------------

Classer

Annuler

Préparé

Date 09/07/18 à 10:35

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 09/07/18 à 10:35

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 09/07/18 à 10:39